

Comité des normes de l'OMPI (CWS)

Douzième session
Genève, 16 – 19 septembre 2024

RAPPORT DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS CHARGÉE DE LA NORMALISATION DES NOMS SUR LA TÂCHE N° 55

Document établi par les coresponsables de l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms

RÉSUMÉ

1. L'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms est responsable de l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la "qualité à la source" des noms des déposants. Elle a établi la version définitive d'une proposition concernant une recommandation relative au processus de nettoyage des données des noms de clients, qu'elle a soumise pour examen au Comité des normes de l'OMPI (CWS) à sa présente session.

RAPPEL

2. L'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms, codirigée par l'Office coréen de la propriété intellectuelle (KIPO) et le Bureau international, a été créée à la cinquième session du CWS tenue en 2017, et s'est vu confier la tâche n° 55, dont la description est la suivante :

"Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la 'qualité à la source' des noms des déposants :

"i. réaliser une enquête concernant l'utilisation d'identifiants pour les déposants par les offices de propriété industrielle, ainsi que les problèmes pouvant s'y rattacher; et

"ii. établir une proposition concernant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter au CWS pour examen".

(voir le paragraphe 85 du document CWS/5/22).

3. À sa septième session tenue en 2019, le CWS a noté que le Secrétariat avait diffusé en novembre 2018 une enquête sur l'utilisation des identifiants des déposants par les offices de propriété industrielle, comme convenu à la sixième session du CWS. L'enquête concernant l'utilisation d'identifiants étant terminée, l'équipe d'experts a proposé de réviser la description de la tâche n° 55 en supprimant la formulation relative à cette enquête. Le CWS a approuvé la description révisée de la tâche n° 55, libellée comme suit :

“Envisager l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété industrielle à améliorer la 'qualité à la source' des noms des déposants, établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms des déposants dans les documents de propriété industrielle, et la présenter pour examen par le CWS”.

4. En 2019 également, un atelier a été organisé par le Bureau international pour discuter des enjeux, des pratiques et des solutions applicables en matière de normalisation des noms. Les conférenciers ont été invités tant par les acteurs du secteur que par les offices de propriété industrielle à mettre en commun des pratiques et à proposer d'éventuelles solutions. Lors de cet atelier, le Bureau international a noté que les offices de propriété industrielle avaient de nombreuses approches différentes pour obtenir des données correctes sur les noms des déposants. On trouvera de plus amples informations sur cet atelier sur le site Web de l'OMPI, à l'adresse suivante : https://www.wipo.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=51426.

5. À sa huitième session tenue en 2020, le CWS a demandé à l'équipe d'experts d'élaborer une série de recommandations à l'intention des offices afin de leur fournir des conseils sur l'amélioration de la qualité des données relatives aux noms des déposants (voir le paragraphe 102 du document CWS/8/24). À sa neuvième session tenue en 2021, le CWS a pris note du projet de l'équipe d'experts de poursuivre la collecte des pratiques en matière de nettoyage des données auprès des membres de l'équipe d'experts en 2022 et d'établir des recommandations en vue de la dixième session du CWS (voir le paragraphe 118 du document CWS/9/25). Enfin, à sa dixième session en 2022, l'équipe d'experts a fait état des progrès accomplis en ce qui concerne les projets de recommandations sur le nettoyage des données à l'appui de la normalisation des noms, qui ont fait l'objet d'observations préliminaires mais n'ont pas encore fait l'objet d'un consensus au sein de l'équipe d'experts (voir les paragraphes 114 à 116 du document CWS/10/22).

6. À sa onzième session tenue en 2023, l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms a présenté une proposition relative à des principes directeurs concernant le nettoyage des données des noms pour examen et adoption par le CWS. Le comité est convenu de parler de “recommandations” plutôt que de “principes directeurs” dans l'intitulé de la nouvelle norme proposée de l'OMPI et a appuyé la proposition du Secrétariat de dénommer la nouvelle norme “Norme ST.93 de l'OMPI”. Le CWS n'a pas adopté la norme proposée et a renvoyé le projet à l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms pour un examen plus approfondi et des améliorations. Le Secrétariat est convenu d'étudier la possibilité de publier un recueil de tables de translittération sur le site Web de l'OMPI (voir les paragraphes 135 à 137 du document CWS/11/28).

7. À la même session, le CWS a approuvé la description révisée de la tâche n° 55, ainsi libellée :

“Établir une proposition visant la poursuite des travaux relatifs à la normalisation des noms dans les documents de propriété intellectuelle, en vue de l'élaboration d'une norme de l'OMPI visant à aider les offices de propriété intellectuelle à améliorer la 'qualité à la source' des noms”.

PROGRÈS RÉALISÉS CONCERNANT LA TÂCHE N° 55

Objectif

8. La tâche n° 55 énonce explicitement l'un de ses objectifs, à savoir l'élaboration d'un ensemble de recommandations destinées à rendre compte des pratiques générales que les offices de propriété industrielle peuvent appliquer pour faciliter le nettoyage des données relatives aux clients. Cela permet aux utilisateurs en aval d'améliorer la normalisation des noms et les techniques de comparaison des noms, par exemple grâce à une analyse statistique précise.

Actions pertinentes pour l'année 2024

9. À la onzième session, l'Équipe d'experts chargée de la normalisation des noms est convenue d'axer ses efforts sur la finalisation d'une proposition révisée pour une nouvelle norme de l'OMPI. Tout d'abord, elle a examiné les déclarations en suspens de plusieurs délégations lors de la onzième session du CWS. Elle a en outre discuté dans son espace Wiki des améliorations à apporter à la proposition et a tenu des réunions virtuelles en avril et en juin 2024.

Défis potentiels ou dépendances

10. L'équipe d'experts a établi que la participation limitée de ses membres à l'examen et à l'amélioration du projet de document constituait un obstacle majeur. Une participation plus large et des échanges plus interactifs entre les membres de l'équipe d'experts permettraient d'améliorer l'exhaustivité des recommandations concernant le nettoyage des données relatives aux noms des clients.

Évaluation des progrès accomplis

11. Malgré les difficultés susmentionnées, l'équipe d'experts a élaboré la proposition révisée relative à un ensemble de recommandations concernant le processus de nettoyage des données des noms et l'a soumise à la présente session pour examen et adoption. Cette proposition figure dans l'annexe du document CWS/12/16.

12. En outre, l'équipe d'experts a examiné la question de la fourniture de la table de translittération utilisée par les offices au regard des noms des clients. Plusieurs offices de l'équipe d'experts ont fait part de leurs pratiques actuelles et ont indiqué que d'autres membres de l'équipe d'experts fourniraient leur(s) table(s) de translittération. L'équipe d'experts a noté que la publication des tables de translittération sur le site Web de l'OMPI pourrait aider les déposants ou les mandataires à fournir leurs noms dans différentes langues et les offices à mener à bien les processus de nettoyage des noms. Il convient de noter que le Secrétariat propose de publier ces tables de translittération dans la septième partie du Manuel de l'OMPI si la norme proposée est approuvée à la présente session (voir le paragraphe 13 du document CWS/12/16).

PROGRAMME DE TRAVAIL

13. Lorsque le CWS aura adopté la proposition de nouvelle norme, la tâche n° 55 pourra être considérée comme achevée. Par ailleurs, l'équipe d'experts reconnaît qu'il serait avantageux d'échanger des informations sur les pratiques des offices concernant le nettoyage des données relatives aux noms des clients et la manière dont les offices utilisent les noms nettoyés ou normalisés en vue de mettre à jour la nouvelle norme. À cet égard, les coresponsables de l'équipe d'experts proposent de réviser la description de la tâche n° 55 comme suit :

“Échanger des pratiques concernant le nettoyage des noms de clients, y compris les algorithmes utilisés, et indiquer où et comment utiliser les données nettoyées; établir un ensemble de lignes directrices pratiques à l'intention des offices de propriété intellectuelle; et assurer les révisions et mises à jour nécessaires de la norme ST.93 de l'OMPI”.

14. Si le CWS approuve la révision de la description de la tâche n° 55 proposée ci-dessus, l'équipe d'experts poursuivra ses travaux compte tenu de la description révisée de la tâche n° 55.

15. *Le CWS est invité*

a) à prendre note du contenu du présent document, en particulier de l'état d'avancement du projet final de recommandations relatives au nettoyage des données de noms, et

b) à examiner et approuver la proposition de nouvelle description de la tâche n° 55 telle qu'elle figure au paragraphe 13.

[Fin du document]